

PLAN DE ZONAGE

approuvé par DCM du 7 avril 2008

Échelle : 1 / 2500 ème

PLAN 2/2

légende :

- UA : noyau ancien
- UAI : noyau ancien inondable
- UB : extensions urbaines
- UY : zone artisanale
- UYc : zone artisanale récemment aménagée
- AU : zone d'extension urbaine future
- AUYc : zone d'extension artisanale future
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- NI : zone naturelle inondable
- NF : zone naturelle forestière
-  bâti faisant l'objet de prescriptions particulières
-  exploitation agricole

SOUS-PRÉFECTURE
REBEUVILLE
25 JUL. 2008
88300 NEUFCHÂTEAU



Françoise HAMPE architecte
20, rue Sainte Madeleine 67000 STRASSBOURG
Tél : 03 88 37 59 27 Fax : 03 88 37 59 25
courriel : francoise.hampe@orange.fr